

Description du poste : Assistant(e) de galerie:

- Accueil des clients : bien connaître les pièces de la galerie (édition limitée ou non, prix, finition...) afin de pouvoir répondre au client
- Gestion du show room d'exposition : nettoyage quotidien de la galerie, aménagement de la galerie, emballage des pièces pour les clients, réception des nouvelles pièces...
- Mise à jour des books designers (Pièces + Presse)
- Aide à l'organisation des vernissages et /ou des salons
- Relation avec les journalistes : préparation des pièces pour les demandes de shooting photo, envoi de visuels en Haute définition, du communiqué de presse
- Chercher de nouveaux clients : à travers les magazines spécialisés, à travers Internet...
- Développer la communication de la galerie via le référencement du site, Facebook, Pinterest, Twitter...
- Continuer le catalogue des pièces de la galerie pour les prescripteurs (archi d'intérieur, décorateur...)

Description du profil recherché :

- Anglais courant
- Intérêt pour le Design ou la création contemporaine en général
- Maîtrise des logiciels Photoshop, Indesign, Adobe Acrobat, ...
- Maîtrise des réseaux sociaux : Facebook, Pinterest, Twitter, LinkedIn....
- Grande souplesse d'adaptation
- Rigueur et ponctualité (du mardi au samedi de 11h à 19h)
- Bonne présentation

Rémunération stage : quel est le montant fixé par loi ?

La rémunération proposée au stagiaire par l'entreprise ne peut être assimilée à un salaire, elle est communément appelée « indemnité de stage ». Le plafond mensuel fixé par la loi pour cette indemnité de stage est de 12,5 % du plafond horaire de la Sécurité sociale, soit 436,05 € au 1er janvier 2013 (pour un stage d'une durée de 35 heures par semaine, soit 151,67 heures par mois).

CONTACT

Marie-Bérangère GOSSEREZ

contact@galeriegosserez.com

Directrice

3 rue Debelleye

75003 Paris